

Communauté d'Agglomération du Cotentin
Monsieur le Président
Hôtel Atlantique
Boulevard Félix Amiot
BP 60250
50102 CHERBOURG EN COTENTIN CEDEX

Gouville sur mer, le 4 Octobre 2024

Ref : 24.10.04 SC

Monsieur le Président,

Nous faisons suite à votre courrier du 2 Octobre 2024 et nous avons le plaisir de vous informer que le Comité Régional Conchylicole Normandie - Hauts - de - France n'a pas de remarque à formuler concernant la modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint Vaast la Hogue.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleures salutations.

Manuel SAVARY,


Directeur du CRC Normandie - Hauts - de - France